

IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	Réponse
Forme juridique (A)	
Code Activité de la famille comptable (B)	
Code Activité Libre (C)	
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel comptable	
Référence du logiciel comptable (numéros de version et de révision)	
PERIODE	
Date de début exercice N	
Date de fin exercice N	
Date d'arrêt provisoire (D)	
TENUE DE COMPTABILITE	
La comptabilité est tenue au moyen de systèmes informatisés (art L47A1 du LPF) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
MONNAIE	
Monnaie	
Situation au regard de la TVA (E) :	
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA (2) Recettes en franchise de TVA en totalité (3) Recettes soumises en totalité à la TVA (4) Recettes soumises partiellement à la TVA	
Si (4) : coefficient de déduction (en %)	
DECLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (F)	

ADHERENT SANS CONSEIL (G)	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHERENTE	
Je soussigné(e),	
<u>Reprise des informations présentes dans le F-IDENTIF transmis avec la déclaration de résultat</u>	
ATTESTATION	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	(H)

(2018) **DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE** **OGBA00**

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2018

Je soussigné(e),	
Identification du professionnel de la comptabilité	
Dénomination :	N° SIRET :
Adresse :	
déclare que la comptabilité de	
Identification de l'entreprise adhérente	
Profession de l'adhérent	
Profession :	
adhérent du centre de gestion agréé	
Identification du centre de gestion / organisme mixte de gestion	
N° Agrément :	
Désignation :	
Adresse :	
est tenue¹ ou surveillée² et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. (A)	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel. (B)	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Le	A : (*) Nom du signataire :

(*) Le nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable et non pas le nom du cabinet ou de l'émetteur récupérés à partir des NAD entête

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2018

Généralités	Réponse
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	
Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle? (1) OUI - (2) NON - (3) non applicable (A)	
Statut du conjoint dans l'entreprise : 1 collaborateur - 2 salarié - 3 Associé - * ne travaille pas dans l'entreprise - ⚙ sans conjoint (B)	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? 1 OUI - 2 NON (C)	
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? (1) OUI - (2) NON - (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant - (4) non applicable (E)	
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable (1) appliquée - (2) renonciation - (3) non applicable (F)	
Si présence de cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? 1 oui et < au plafond - 2 non - 3 oui et plafonnement (G)	
Situation écoulement de stocks (viticulteur uniquement) (1) oui - (2) non	
Bailleur à métayage (1) oui - (2) non	
Existe-t-il de la production biologique sur l'exploitation (1) oui - (2) non	
Si production biologique, est-elle totale ou partielle ? (1) totale - (2) partielle	
Si l'adhérent a cessé son activité : (H) - Date de la cessation (*) - Motif de la cessation (*) 1 vente - 2 vente avec départ en retraite - 3 départ en retraite sans reprise - * arrêt sans reprise - ⚙ transformation juridique - * reprise par le conjoint - ⚙ décès	
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? (I) 1 OUI - 2 NON	
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? (1) oui - (2) non Si (1)	
Désignation	Montant de l'acquisition

Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	(O)
Emprunts contractés à moyen et long terme	(P)
Immobilisations : virement de compte à compte (RSI uniquement)	(Q)
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations MSA des associés ne sont pas comptabilisées en charges (déduction sur la déclaration 2042) - montant des cotisations MSA obligatoires et non obligatoires	(R)

Autres données chiffrées de l'exercice	Quantité / Choix liasse	Montants
Total des aides découplées (PAC)		(S)
Primes couplées animales (1) FF(RN) ou EB(RS) (2) FW(RN) ou EL(RS)		(T)
Primes couplées végétales (1) FC(RN) ou EA(RS) (2) FW(RN) ou EL(RS)		(T)
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes) (D)		

(2018)

RENSEIGNEMENTS FISCAUX

OGBA02

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne 2018

		Néant		
TRANSFERT DE CHARGES, DÉDUCTIONS COMPTABLES, RÉINTÉGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DÉDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées				
Libellés	(racine de compte concerné)	Transfert de charges	Montant Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)	*			
Habitation	*			
dont taxe foncière	<i>Cpte : 63512</i>			
Autres dépenses liées à l'habitation	*			
PRÉLEVEMENTS EN NATURE				
Autoconsommation	<i>Cpte : 601</i>			
Marchandises	<i>Cpte : 607</i>			
Fournitures consommables et charges externes	*			
Si pas d'autoconsommation : raisons				
RÉMUNÉRATIONS				
Salaires	<i>Cpte : 641</i>			
dont indemnités journalières des salariés	*			
Charges sociales sur salaires	<i>Cpte : 645</i>			
Cotisations sociales personnelles de l'exploitant	<i>Cpte : 646</i>			
Rémunération du conjoint	*			
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant	<i>Cpte : 644</i>			
Rémunération des associés non gérants	*			
IMPOTS ET TAXES				
CSG non déductible	<i>Cpte : 637</i>			
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	<i>Cpte : 6611</i>			
Intérêts sur crédits à court terme	<i>Cptes : 661-6611</i>			
AUTRES				
Amendes	*			
Frais de tenue de compte et d'adhésion à un OGA (<i>réintégration fiscale plafonnée à 915 €</i>)	*			
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme	*			
Divers : (à préciser) (*1)	*			
TVA REVERSÉE SUR CHARGES MIXTES				
Déductions fiscales			Montant déduit	
Plus-values				
Article du CGI permettant l'exonération				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quinquies				
- Autres (à préciser)				

Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 16 %	
DPA	
DPA de l'exercice : Montant DPA utilisé dans l'exercice : Montant DPA réintégré au terme des 7 ans : Montant Intérêt de retard sur DPA : Montant Avez-vous pensé à réintégrer les DPI et les DPA au terme des 5 et 7 ans ? (1) oui – (2) non	
Autres déductions fiscales (à préciser) (*2)	

(2018)

TVA COLLECTEE

OGBA03

Renseignements généraux concernant la TVA										Réponses
TVA sur les débits ou encaissements ? 1 Débits - 2 Encaissements 3 Mixte										
Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel ; lettre d'option adressée à l'administration ? 1 OUI - 2 NON										
N°Compte	Données comptables		Répartition chiffre d'affaires							
	Total HT	Exo	Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)	Taux % (1)	
Détail des comptes 70										

Total CA										
Si TVA sur la marge, Marge HT (si TVA sur marge non comprise dans détail ci-dessus)										
Produits - autres classe 7	Autres opérations (+ et -) (2)									

Acquisitions intracommunautaires										

Achats auto-liquidés (sous-traitance bâtiment, télécartes, etc.)										

CORRECTIONS DEBUT D'EXERCICE Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)										
4181	+ Clients Factures à établir									
4198	- Avoirs à établir									
4687	+ Produits à recevoir									
487	- Produits constatés d'avance									
Si TVA sur Encaissements										
410 à 4164	+ Créances clients									

4191 - 4196 - 4197	- Avances clients									

+ Effets escomptés non échus										
+/-Autres										

CORRECTIONS FIN D'EXERCICE Compte de régularisation fin d'exercice (N)										
4181	- Clients Factures à établir									
4198	+ Avoirs à établir									
4687	- Produits à recevoir									
487	+ Produits constatés d'avance									
Si TVA sur Encaissements										
410 à 4164	- Créances clients									

4191 - 4196 - 4197	+ Avances clients									

	- Effets escomptés non échus									
	+/-Autres									

AUTRES CORRECTIONS										
654 - 6714	- Créances irrécouvrables									

	+/- régularisations (N-1) en base (3)									
A	Base HT taxable									
B	Base HT déclarée									
C	Ecart en base (à justifier)									
D	TVA à régulariser									
	Soldes des comptes TVA à la clôture	Soldes	Exo	Taux %						
4457	TVA collectée									
4455	TVA à décaisser									
44567	Crédit de TVA									
4458 (souvent 44587)	TVA à régulariser									
Commentaires, remarques, précisions de toute nature :										
Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant										Réponse
Date de la déclaration										
Montant										

TVA DÉDUCTIBLE

Renseignements généraux concernant la TVA		Réponse
Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable		

- (1) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant. **Les taux à zéro ne sont pas acceptés.**
- (2) Cette partie peut contenir les informations suivantes : Productions d'immobilisations, Cessions d'immobilisations, Transferts de charges, etc...
- (3) Régularisations positives ou négatives des bases concernant l'exercice précédent.

(2018)

**MODE DE FAIRE VALOIR -
DURÉE DE TRAVAIL DES SALARIÉS -
MAIN D'ŒUVRE DE L'EXPLOITATION - S.A.U.**

OGBA05

Mode de faire valoir	
	En ha
Terres en propriétés inscrites au bilan	
Terres en propriétés non inscrites au bilan	
Option pour l'inscription dans le patrimoine privé en E/ (1) oui - (2) non	
Fermage (UW tableau 2151 ter N - HE tableau 2139 BN)	
Mise à disposition de terres par les associés de la société	
Métayage (UX tableau 2151 ter N - HF tableau 2139 BN)	
Durée de travail des salariés	
	En nombre d'heures par an
Permanents	
Temporaires	
Saisonniers	
Main d'œuvre de l'exploitation	
	En ETP (1)
Chefs d'exploitation (exploitant/exploitante), Entreprise individuelle	
Associés exploitants	
Associés non exploitants	
Aides familiaux	
Effectif conjoint	
Surface Agricole Utile	
S.A.U. (en ha avec 2 décimales)	

(2018)

PRODUCTIONS VEGETALES : ASSOLEMENTS ET RENDEMENTS

OGBA06

Remarque : Les Organismes de Gestion calculeront eux-mêmes les rendements à partir des quantités récoltées et de la superficie des productions.

Code de Production (3)	Libellés de la production Grandes Cultures	Surface en ha (2 décimales) (2)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
	Viticulture	Surface en ha (2 décimales)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
	Arboriculture, maraîchage, SFP et autres cultures (à détailler)	Surface en ha (2 décimales)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
	Total des surfaces exploitées en ha			

(2018)

PRODUCTION ANIMALES

OGBA07

PRODUCTIONS ANIMALES (Vaches laitières, vaches allaitantes, brebis, chèvres.....)						
Références	Libellés	Stock début En quantité (1a)	Ventes (1a)	Ventes (en €)	Stock fin En quantité (1a)	Stock fin (en €)
PRODUCTIONS ANIMAUX (lait vendu, lait transformé, oeufs.....)						
Références	Libellés		Ventes (1b)	Ventes (en €)	Nb d'unités (ayant produit les quantités) (1a)	
<i>Si production hors sol, surface en m²</i>						

Les zones de références (RFF) ont été conservées pour préparer l'avenir et faciliter la mise en place d'une nomenclature plus exhaustive. Elle reste à définir tant dans son contenu que dans son mode d'application.

(1a) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire et prendra la valeur : NMB = Nombre d'unités

(1b) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire.

Code de l'unité	Libellés
LTR	Litre
HLT	Hectolitre
K6	Kilolitre
KGM	Kilogramme
TNE	Tonne
NMB	Nombre d'unité

Entreprises décelées en difficulté	Réponses
Entreprise en difficulté : (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i> Si (1), compléter les informations ci-dessous.	(*1)
Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser : (Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, autres motifs etc...)	(*2)
Existe-t-il un projet de : (1) cession d'entreprise - (2) transformation en société - (3) transmission - (4) cessation d'activité - (5) Procédure collective	_____
Ouverture d'une procédure collective (1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde - (4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire	_____
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitations sont-ils détenus : (1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location	_____

PRECISIONS SUR RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PREVENTION DES DIFFICULTES

La loi Dutreil d'août 2005 en faveur des PME a attribué aux CGA une nouvelle mission : la prévention des difficultés économiques et financières des petites entreprises. Les précisions que vous nous apporterez par l'intermédiaire de cet OG nous permettrons de mieux cibler les entreprises concernées par ces difficultés.

(*1) La 1ère ligne relative à la connaissance de **faits pouvant remettre en cause la pérennité de l'entreprise** doit toujours être renseignée par 1 "**oui**" ou par 2 "**non**".

Si "oui", mentionner la nature de difficultés **(*2)** : EXEMPLES - Conciliation - Sauvegarde - Redressement judiciaire - Liquidation judiciaire - Chute du chiffre d'affaires - Baisse sensible de la marge - Prélèvements supérieurs au résultat - Découvert bancaire chronique...

ET signaler toutes les particularités de l'entreprise ou de l'exercice liées aux difficultés (explications des diverses évolutions - recommandations et perspectives).